

LA FONCTION PUBLIQUE

L'INTENTION D'UN AGENT DES DOUANES DE SE PRÉSENTER AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je veux signaler à la Chambre le cas de M. Garth Brewer, un agent des douanes qui voudrait se présenter aux élections provinciales du Nouveau-Brunswick dans la circonscription de Carleton-Sud. La Commission de la Fonction publique a informé cette semaine M. Brewer qu'il lui serait permis de se porter candidat à condition qu'il accepte, s'il n'était pas élu, de déménager à Halifax après les élections, ce qui constitue une condition intolérable pour être autorisé à participer.

La Commission de la Fonction publique a informé aujourd'hui mes collaborateurs que si quelqu'un dans la situation de M. Brewer et habitant à Ottawa avait voulu se présenter à des élections dans la région d'Ottawa, il aurait été autorisé à le faire sans être obligé de déménager. Pendant la campagne électorale de 1984, le parti progressiste conservateur a promis explicitement d'accorder aux fonctionnaires fédéraux le droit de participer sans restriction à la vie politique. Je déplore qu'on n'ait pas tenu ces promesses. Il est temps qu'on les tienne, car il n'est pas juste que des hommes et des femmes à l'emploi du gouvernement du Canada fassent l'objet du genre de discrimination à laquelle M. Brewer est en butte au Nouveau-Brunswick.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

«JE ME SUIS ASSIS ET JE ME SUIS ÉCRIT UNE CARTE POSTALE»

M. Ted Schellenberg (Nanaïmo—Alberni): Monsieur le Président, en tant que députés, nous recevons tous des lettres, certaines de félicitations, d'autres de reproches. Cet été, alors que j'étais dans ma circonscription, j'ai reçu chez moi un envoi du syndicat des postes. Il s'agissait de quatre cartes à envoyer au premier ministre (M. Mulroney), au chef de l'opposition (M. Turner), au chef du NPD (M. Broadbent) et à «votre propre député». Le texte de chaque carte demandait au gouvernement d'ordonner à Postes Canada d'améliorer et d'étendre les services postaux et de mettre fin aux mesures de privatisation.

Il est rare, monsieur le Président, que j'aie la chance de m'écrire à moi-même, aussi ai-je inscrit mon propre nom sur la carte destinée à mon député et au recto, j'ai écrit: «Je pense que vous faites un excellent travail». Au verso, j'ai écrit: «Je comprends ce que fait votre gouvernement pour améliorer le service des postes». J'ai ici une photocopie de la carte.

J'ai ensuite posté cette carte dans ma propre circonscription de Nanaïmo—Alberni. A ma grande surprise, elle n'est pas arrivée à mon bureau d'Ottawa la semaine suivante, ni la deuxième semaine, ni la troisième, ni cette semaine.

Des voix: Non!

Article 21 du Règlement

M. Schellenberg: Quand la Société canadienne des postes livrera-t-elle ce message positif à ma porte? Qu'est-il arrivé à ce magnifique moyen de communication avec mon député? J'attends toujours, monsieur le Président, depuis plus d'un mois maintenant. Cette carte devrait me parvenir d'une journée à l'autre.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES PARTIS POLITIQUES

LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR—LE SERVICE DE PRESSE PARLEMENTAIRE

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Quoi de plus tragique, monsieur le Président, que de voir le parti conservateur du Canada, qui fut autrefois un grand parti, manquer d'amour-propre et s'écarter des valeurs fondamentales de la démocratie parlementaire au point de recourir à des tactiques de propagande qui ont toujours été l'apanage des fanatiques ou des désespérés?

Le service de presse parlementaire du parti conservateur fait injure à tout organisme de presse qui se respecte au Canada. A titre d'ancien journaliste de la presse régionale, je suis en mesure d'affirmer au nom de tous mes anciens collègues que les inepties conservatrices qui seront transmises quotidiennement par satellite, à 16 heures, ne seront accueillies qu'avec le cynisme et le dédain qu'elles méritent.

* * *

[Français]

LES PARTIS POLITIQUES

LA SUPPOSÉE STRATÉGIE DU CAUCUS LIBÉRAL

M. Clément M. Côté (Lac-Saint-Jean): Monsieur le Président, à l'émission *Le Point*, hier soir, nous avons appris par la bouche du sénateur Jacques Hébert que la stratégie voulant que les sénateurs libéraux fassent tout pour boycotter les travaux des élus est celle du caucus libéral.

Le sénateur est même allé jusqu'à dire, et je cite, que: La vérité, c'est que toutes les actions récentes des sénateurs libéraux ont toujours été discutées avec le caucus national, c'est-à-dire en présence des députés, du chef de l'Opposition officielle (M. Turner) et, qu'en plus, il y a des rapports constants entre ce dernier et le leader libéral au Sénat. Et il ajoutait que le chef de l'Opposition officielle n'a jamais demandé aux sénateurs libéraux de se tenir tranquilles et qu'au contraire, que ce soit sur le projet de loi C-22 ou bientôt sur le projet de loi C-84, tout ce qui a été fait par les sénateurs libéraux a été fait avec son accord.

Monsieur le Président, je suis très déçu de cette attitude des élus libéraux qui conspirent avec les sénateurs nommés pour retarder indûment les travaux de cette Chambre et je crois que le chef de l'Opposition officielle doit en rendre compte à la population canadienne.